Etat des lieux collectif des RPS par unité de travail

Durée : 1/2 journée

Modalité : Présentiel et/ou Visio-conférence

Langues : Français Anglais Allemand Luxembourgeois

Nombre maximum de participants : Jusqu'à 12 pers.

Introduction

Faire le point RPS par unité de travail

Approche participative

S'engager dans une démarche de Qualité de vie au travail nécessite, dans un premier temps, de faire le point sur la santé et la sécurité au travail dans l'entreprise et plus particulièrement du niveau de prise en compte de la prévention des RPS.
Cette démarche de questionnement collectif animé par ILQVT au sein d'un ou plusieurs groupes de travail représentatifs des unités de travail permettra aux participants et plus généralement à votre entreprise d'atteindre les objectifs suivants :

Objectifs

- Comprendre ce qu'est la QVT et le lien avec les RPS.
- S'interroger collectivement et identifier la présence (ou non) de facteurs, de risques, de ressources, identifier leur intensité et leur impact sur les conditions de travail.

Organisation et méthode

Organisée sur une demi-journée par groupe d'une douzaine de personnes maximum représentatives d'une unité de travail et composée de participants volontaires.

Cette action est animée par un intervenant ILQVT et s'organise en quatre temps bien distincts :

- Une première partie de « questions réponses » permettant de découvrir ce que sont les RPS et leur impact sur les personnes et l'entreprise.
- Une deuxième partie consistant à débattre et répondre collectivement autour du questionnaire « faire le point* ».
- Une troisième partie permettant de prendre connaissance des résultats et de réfléchir ensemble sur les mesures de prévention à mettre en place.
- Un quatrième temps de synthèse des résultats obtenus par l'ensemble des groupes est proposée au commanditaire sous la forme d'une restitution/ préconisation.

*Outil faire le point : questionnaire élaboré par un groupe international d'experts sous la direction de M. Gollac (INSEE)

Intervenants

Consultant-formateur ILQVT formé à l'outil « faire le point ».

Lieu

À définir avec l'entreprise, en amont de la mise en place de la démarche QVT.